



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE OFFRE “STOCKAGE EN LIGNE” DÉSIGNÉE SOUS LE NOM “LWS CLOUD DRIVE” version “OWNCLOUD” ou “PYDIO” ou “NEXTCLOUD” ou “FTP/SCP/RSYNC”

Les présentes conditions particulières de vente (ci-après les « CPV ») forment un contrat entre la société LIGNE WEB SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros, identifiée sous le numéro 450 453 881 RCS Paris, dont le siège social est sis 10 rue Penthièvre 75008 Paris, représentée par son gérant (ci-après « LWS »), qui exploite les sites Internet accessibles aux adresses suivantes : «lws.fr», «tophebergement.com», «tophebergement.fr», «hebergeur-discount.com» «a-a-hebergement.com» «mister-hosting.com» «misterhosting.com» «007hebergement.com», «hebergementwordpress.fr», «1hebergement.com» (ci-après «LWS» ou le « Site Internet »), d'une part, et toute personne physique ou morale, de droit privé ou de droit public, agissant en tant que particulier ou professionnel, qui commande à LWS une prestation de service Stockage en ligne, désignée sous le nom « LWS Cloud Drive » version « OWNCLOUD » ou « PYDIO » ou « NEXTCLOUD » ou « FTP/SCP/RSYNC » (ci-après le « Client » ou « Vous »), d'autre part.

Les présentes CPV sont applicables cumulativement aux conditions générales de vente de LWS (les « CGV »). En cas de contradiction entre les présentes CPV et les CGV, les CPV prévaudront. En cas de contradiction entre les présentes CPV et des annexes, les annexes prévaudront.

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins. LWS ne peut être tenue à aucune garantie à cet égard. Le Client déclare avoir reçu de LWS, toutes les informations et tous les conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en parfaite connaissance de cause.

Les présentes CPV peuvent être modifiées à tout moment par LWS. La dernière version en date des CPV se trouve à l'adresse du site Internet suivie de « /cgv. »

DÉFINITIONS :

Assistance technique : *Service chargé de conseiller le Client lors de l'installation et de l'utilisation de son Service par la fourniture de conseils techniques ou le cas échéant de la documentation adéquate.*

Client : *Personne physique ou morale, signataire des conditions contractuelles générales et particulières de LWS pour tout service souscrit auprès de LWS y compris à titre gratuit.*

Documentation : *LWS met à la disposition du Client un ensemble d'outils et documentations accessibles sur le site de vente concerné.*

Données : *Fichiers informatiques de tout type appartenant au Client et pouvant être stockés par l'intermédiaire du Service.*

Identifiant Client : *Compte Client pour tout service souscrit auprès de LWS et permettant l'accès à l'interface de gestion.*

Logiciels : *Ensemble de programmes, procédés, règles et documentation, relatif au fonctionnement du système de traitement des données permettant d'accéder au Service*

Service : *Désigne le service fourni par LWS conformément au contrat souscrit par le Client à titre onéreux ou gratuit.*

Synchronisation : *Opération par laquelle l'espace de stockage local (Ordinateur, téléphone, tablette...) et l'espace de stockage distant (le Service) sont synchronisés, mis en concordance.*



ARTICLE 1 : OBJET

La présente CPV a pour objet de définir les conditions relatives à l'offre « Stockage en ligne », désignée sous le nom « LWS Cloud Drive » version « OWNCLLOUD » ou « PYDIO » ou « NEXTCLOUD » ou « FTP/SCP/RSYNC. »

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU SERVICE

LWS Cloud Drive est un service de stockage dématérialisé accessible via le réseau internet à partir de divers équipements (PC, téléphones portables, tablettes...) et par l'intermédiaire duquel le Client peut partager des données au sein de sa sphère privée.

Il est ici rappelé que le Service est un espace de stockage distant. Le Service permet également la publication de contenus via la création d'adresses URL par laquelle le Client peut donner accès à ses contenus. Le Service s'apparente alors à un service de communication au public en ligne au sens de la loi.

Le Service sera activé à réception du paiement par LWS.

Le Service n'implique aucune installation de logiciel sur la machine du client : la livraison s'effectue par e-mail directement. Le client reçoit alors l'adresse http de la plateforme de stockage ainsi que les identifiants nécessaires à son utilisation.

Le Client dispose de la possibilité de procéder à la Synchronisation de ses contenus. Cette fonctionnalité nécessite que la taille de l'espace de stockage local soit supérieure à celle de l'espace de stockage distant. A défaut, la Synchronisation ne pourra s'opérer. Le Service est limité à 50 connexions simultanées, et à l'utilisation d'un débit descendant ou montant de 100 Mbit/s. Le débit de connexion dépend également de la qualité de la connexion Internet du Client.

Dans le cadre de l'utilisation du Service, le transfert, la consultation, la suppression de données se fait par le Client directement depuis le Logiciel.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE LWS

LWS s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'un Service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. LWS ne répond que d'une obligation de moyen.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITE DE LWS

La responsabilité de LWS ne sera pas engagée :

Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à LWS au titre des présentes, est empêchée, limitée ou dérangée du fait d'incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations, épidémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence de tout gouvernement, grève, boycott retrait d'autorisation de l'opérateur de télécommunication, ou autre circonstance hors du contrôle raisonnable de LWS ("Cas de Force Majeure"), alors LWS, sous réserve d'une prompt notification au Client, devra être dispensée de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, limitation ou dérangement, et le Client sera de la même manière dispensé de l'exécution de ses obligations dans la mesure où les obligations de cette partie sont relatives à l'exécution ainsi empêchée, limitée ou dérangée, sous réserve que la partie ainsi affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution et que les deux parties procèdent avec promptitude dès lors que de telles causes auront cessé ou été supprimées. La partie affectée par un Cas de Force Majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée par courrier électronique des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce Cas de Force Majeure.

Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, à compter de la notification du cas de force majeure à l'autre partie, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

Soit du fait du Client, notamment dans les cas ci-après :

- Détérioration du Logiciel,
- Mauvaise utilisation du Service par le Client ou par les utilisateurs auxquels il a permis l'accès à son espace de stockage, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part, non-respect des conseils donnés,
- Divulgarion ou utilisation illicite du mot de passe créé par le Client,
- Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel LWS n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance,
- Demande d'interruption temporaire ou définitive du Service émanant d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, ou notification d'un tiers titulaires de droits,
- Destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client.
- Non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier du ou des fournisseurs d'accès du Client.

Les réparations dues par LWS en cas de défaillance du Service qui résulterait d'une faute établie à son encontre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de tout dommage indirect tel que, notamment, préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de Clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système, action d'un tiers contre le Client, etc.).

En tout état de cause, le montant des dommages et intérêts qui pourraient être mis à la charge de LWS, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le Client à LWS pour la période considérée ou facturées au Client par LWS ou au montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part du Service pour laquelle la responsabilité de LWS a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes. Dans le cadre d'une offre gratuite, ce montant sera automatiquement limité à cinq (05) euros TTC. Toute action en responsabilité menée par le Client à l'encontre de LWS devra impérativement être introduite dans un délai maximum de 12 mois à compter du fait générateur du dommage. Au delà, aucune action ne pourra être introduite à l'encontre de LWS.

Si LWS est amené dans le cadre du Service à prendre toute mesure de protection requise pour la gestion de son infrastructure, il appartient au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données ou de celles des utilisateurs autorisés à accéder à son espace de stockage en cas de perte, d'altération ou de détérioration des données confiées, quelle qu'en soit la cause, y compris celle non expressément visée par les présentes. De même, l'ensemble des coûts pouvant intervenir pour la récupération de données demeure à la charge exclusive du Client. La responsabilité de LWS ne pourra en aucun cas être recherchée du fait de la perte ou de la détérioration de données du Client ou des utilisateurs ayant accès à son espace de stockage. LWS n'assume de même aucune responsabilité quant à la diffusion des données stockées par le Client ou ses utilisateurs autorisés.

Le Client reconnaît qu'aucune stipulation des présentes ne le dégagera de l'obligation de payer tous les montants dus à LWS au titre des prestations réalisées.

LWS n'a pas vocation à connaître la nature des données stockées par le Client, en ce sens LWS décline toute responsabilité quant aux données pouvant être stockées, transférées ou échangées par l'intermédiaire du Service. Parallèlement, LWS se réserve la faculté de vérifier la conformité de l'utilisation faite par le Client du Service et dans ce cadre de vérifier la nature des données transférées, stockées ou échangées par le Client. Dans cette hypothèse, si des contenus inappropriés sont identifiés par LWS, le service du Client sera immédiatement suspendu et résilié de plein droit.

LWS se réserve la possibilité de procéder à des opérations de maintenance sur l'infrastructure LWS CloudDrive. Le Client reconnaît que le Service pourra être indisponible pendant toute la durée de cette opération de maintenance. LWS s'efforcera dans la limite du possible de limiter la durée et les perturbations générées par ces opérations.

De même, LWS se réserve la possibilité de prendre toute mesure de limitation susceptible de garantir la pérennité de l'Infrastructure, à titre non exhaustif : limitation de la bande passante, interruption de téléchargements montants ou descendants, etc.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

Le Client s'engage à communiquer, lors de la création de son compte client et à chaque modification de celles-ci, ses coordonnées et informations bancaires (si offre payante) exactes et mises à jour à LWS.

Le Client est le responsable entier et exclusif des mots de passe nécessaires à l'utilisation de son Service. LWS dégage toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des mots de passe générés par le Client. La fourniture des mots de passe est considérée comme confidentielle. Toute suspicion d'une divulgation, intentionnelle ou non, des mots de passe fournis, engage la responsabilité unique du Client à l'exclusion de celle de LWS. En cas d'une demande de changement du mot de passe par le Client, LWS se réserve la faculté de facturer ce service au temps passé sur cette opération.

Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du service consécutif à toute utilisation, par lui-même, les membres de son entourage ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux fichiers, aux libertés et à la propriété intellectuelle, ainsi que les droits des tiers (droit à l'image, droit au respect de la vie privée...) et s'assure à ce titre que les données stockées par lui-même ou par les utilisateurs autorisés respectent ces dispositions.

Le Client demeure seul propriétaire des données et fichiers qu'il transfère et/ou stocke sur le Service.

Le Client s'interdit de transférer, stocker, copier, partager des données pour lesquelles il ne disposerait pas de l'ensemble des droits ou à défaut de l'autorisation des ayants droit.

Le Client assume l'entière responsabilité du partage des fichiers stockés sur son Service. Par ailleurs, il s'engage à ne pas partager les données stockées sur le Service dans le cadre d'une communication publique, en dehors de la sphère privée.

LWS rappelle au Client que le Service n'a pas vocation à être utilisé pour de l'échange massif de fichiers et en ce sens LWS se réserve la possibilité d'effectuer des mesures de contrôle pour vérifier la bonne utilisation du Service par le Client.

Le Client s'interdit d'utiliser de stocker et/ou partager de contenus de nature à porter atteinte à l'ordre public ou aux bonnes moeurs, incitatifs à la haine raciale, négationnistes, révisionnistes, violents, obscènes, diffamatoires, zoophiles, pédopornographiques, pornographiques, etc.

Le Client se porte fort du respect des engagements pris au titre des présentes par les utilisateurs auxquels il permet l'accès à son espace de stockage.

Le Client s'engage à vérifier que les transferts de fichiers effectués sont effectivement réussis.

LWS décline toute responsabilité en cas d'échec lors de la procédure de transfert ou de téléchargement de fichiers à destination de l'espace de stockage du Client. Il appartient au Client de prendre toutes les dispositions requises pour vérifier qu'un fichier transféré est bien stocké sur le Service et qu'il n'est pas compromis ou altéré. De même, le Client reconnaît qu'il pourra être amené à transférer de nouveau un fichier dans l'hypothèse où son précédent transfert aurait été interrompu.

LWS ne peut garantir le dépôt de fichier dont la taille est supérieure à 2 Go sur l'offre Cloud Drive S, et 10 Go sur les autres offres. LWS invite le Client désireux de mettre en ligne un fichier de cette taille à prendre contact avec l'assistance technique pour connaître la méthode la plus efficace pour réaliser cette opération.

LWS rappelle au Client que l'utilisation du Service par l'intermédiaire de l'internet mobile peut faire l'objet d'une facturation par son opérateur téléphonique, ce qu'il appartient au Client de vérifier. LWS décline toute responsabilité dans l'hypothèse où l'utilisation du Service par le Client entraînerait une facturation par un autre opérateur tiers au présent contrat.

Le Client s'engage par ailleurs à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution.

Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus, et notamment toute activité susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale entraînera le droit pour LWS de décâbler et/ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages et intérêts auxquels LWS pourrait prétendre.

Le Client s'interdit toute utilisation commerciale du Service, de même il s'engage à utiliser le Service en bon père de famille.

Le Service se destine au grand public, de ce fait il n'a pas vocation à faire l'objet d'une utilisation professionnelle.

Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait de LWS. En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande de LWS à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir LWS de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion.

En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre LWS et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

Le Client s'engage à informer LWS dans les 48 heures de toute modification concernant sa situation, et dans les 24 heures de toute perte éventuelle des mots de passe.

Le Client, pour tout contact avec LWS, s'engage à formuler clairement sa demande, selon les règles d'usage.

ARTICLE 6 : PUBLICATION DE CONTENUS

Le Client peut communiquer les contenus de son choix à ses proches. Il détermine seul la durée d'accès aux dits-fichiers et assume l'entière responsabilité de cette publication.

De même, le Client s'interdit toute publication de contenus pour lesquels il ne serait pas titulaire de l'ensemble des droits et/ou de l'autorisation des ayants droit.

LWS se réserve la possibilité de suspendre sans préavis toute publication de contenus faisant l'objet d'une réclamation ou notification. De même, s'il apparaît que les fichiers mis à disposition représentent un risque en termes de sécurité (fichier malveillant...).

L'indexation des contenus publiés par les tiers est strictement interdite, LWS se réserve la possibilité de prendre toute mesure technique ou juridique requise pour faire cesser cette activité.

ARTICLE 7 : DONNEES PERSONNELLES

LWS rappelle au Client que dans le cadre du Service, LWS sera amenée à conserver un ensemble de données personnelles pour répondre à ses obligations réglementaires et judiciaires.

A ce titre, les informations telles que « nom, prénom, adresse postale, adresse électronique, téléphones, adresses IP de connexion » seront conservées par LWS pendant toute la durée de la relation contractuelle et jusqu'à douze mois à compter de l'expiration du Service.

Les données transmises par le Client sont conservées le temps légal nécessaire à l'administration de la preuve. LWS s'interdit toute divulgation, toute revente des données nominatives relatives au Client, sous réserve de dispositions contraires dans les conditions particulières.

Le Client reconnaît également que LWS peut être amenée à communiquer ses informations à la demande d'autorités administratives, réglementaires ou judiciaires.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui le concernent.

Par ailleurs, le Client est entièrement et exclusivement responsable du respect par ses soins de l'ensemble des règles résultant de la loi Informatique et Libertés. A cet égard, en qualité de responsable du traitement des données à caractère personnel qu'il pourrait être amené à traiter dans le cadre de l'utilisation du Service, il s'engage à procéder, auprès de la CNIL, à toute démarche appropriée et à assurer l'information des personnes concernées. De ce fait, le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et notamment à faire toute déclaration des traitements auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

ARTICLE 8 : SECURITE ET CONFIDENTIALITE

LWS s'engage à mettre en place toutes les mesures requises pour garantir la sécurité des données du Client. Les données sont uniquement stockées sur des serveurs localisés sur le territoire français.

Les connexions effectuées par le Client à destination du Service sont cryptés par l'intermédiaire du protocole SSL (Secure Sockets Layer) quelque soit la nature de la connexion : lecture, transfert ou téléchargement.

LWS a pris l'ensemble des mesures techniques nécessaires à la préservation de la confidentialité des données du Client.

Les données stockées sur le Service sont strictement partitionnées de manière à ce qu'elles ne puissent être accessibles que par le Client et en aucun cas par un autre Client titulaire d'une offre LWS CloudDrive.

LWS prend l'ensemble des mesures de sécurité physique visant à empêcher l'accès physique aux Infrastructures sur lesquelles sont stockées les données du Client par des personnes non autorisées.

LWS s'engage à ne pas intervenir sur les données du Client en dehors de la faculté de dupliquer les contenus de l'espace de stockage au sein de son infrastructure à la seule fin de garantir la redondance du Service en cas d'interruption éventuelle.

ARTICLE 9 : ASSISTANCE TECHNIQUE

LWS met à disposition du Client un service d'assistance technique accessible par l'intermédiaire de l'espace client LWS Panel, sous la forme de tickets avec réponse garantie en 24h ouvrées.

Parallèlement, le client peut consulter la Documentation relative au Service, accessible via la rubrique d'aide LWS et envoyée par mail à la commande.

ARTICLE 10 : TARIFS ET RENOUELEMENT

Les tarifs indiqués sur le site Internet, relativement à la location du Service sont exprimés hors taxes et correspondent à une location pour une période d'1 (un) mois.

Le tarif varie en fonction de la gamme et de la durée de location choisie par le Client lors de la commande. Seul le tarif indiqué sur le bon de commande édité par LWS correspond au montant total à payer par le Client.

Le renouvellement est opéré par tacite reconduction si le client a choisi de payer par Carte Bancaire lors de sa 1ère commande.

Le Client pourra résilier le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception à LWS, réceptionnée par LWS au plus tard 15 jours avant terme du contrat.

ARTICLE 11 : RESILIATION, LIMITATION ET SUSPENSION DU SERVICE

Le contrat est résilié de plein droit à son échéance en cas de non paiement à échéance.

Chaque partie peut résilier de plein droit et sans indemnité le contrat en cas de force majeure subsistant plus de trente jours.

Le contrat est résilié de plein droit et sans préavis en cas de manquement par le Client à une obligation essentielle aux présentes.

Dans tous les autres cas de manquement par l'une des parties à l'une ou l'autre de ses obligations au titre du contrat non réparé dans un délai de 7 jours à compter soit d'une notification faisant foi adressée par ladite partie notifiant les manquements en cause, le contrat sera résilié de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

La date de notification de la lettre comportant les manquements en cause sera la date du cachet de la poste, lors de la première présentation de la lettre.

LWS se réserve le droit d'interrompre le service du Client si ce service constitue un danger pour le maintien de la sécurité ou de la stabilité de la plate-forme d'hébergement de LWS. Dans la mesure du possible, LWS informera préalablement le Client.

En cas de nécessité, LWS se réserve la possibilité d'interrompre le service pour procéder à une intervention technique, afin d'améliorer son fonctionnement ou pour toute opération de maintenance.

ARTICLE 12 : CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le Client reconnaît par les présentes que les fluctuations de la bande passante et les aléas du fournisseur d'accès sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans les prestations offertes par la société LWS, et extérieure à ses moyens techniques.

Par ailleurs, le service est restreint, limité ou suspendu de plein droit par LWS :

- S'il apparaît que le Client utilise les services qui lui sont fournis pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme aux présentes conditions générales,
- Si LWS reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois applicables appropriées, ou par un tiers, dès lors que le caractère signalé apparaît comme illicite ou de nature à engager la responsabilité de LWS,
- Si les coordonnées indiquées dans le compte client apparaissent fausses, inexactes ou non actualisées.

ARTICLE 13 : INFORMATION DU CLIENT ET CONFORMITE DE SERVICE

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins et avoir reçu de LWS toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause.

LWS se réserve le droit de contrôler le respect des conditions d'utilisation du service.

ARTICLE 14 : DROIT DE RÉTRACTATION

Le Client (pour lequel est retenue la qualité de consommateur au sens des dispositions du Code de la consommation) accepte expressément l'exécution immédiate du Service à compter de la validation de sa commande et avant l'expiration du délai légal de 14 jours et renonce expressément à son droit de rétractation. Dès lors et conformément aux termes de l'article 121-21-8 du code de la consommation, le Client ne dispose pas de la faculté d'exercer son droit de rétractation tant lors de la première souscription du Service que lors des renouvellements ou nouvelle commande.

ARTICLE 15 : MODIFICATION

Les conditions générales et particulières en ligne prévalent sur les conditions générales et particulières imprimées. Les parties conviennent que LWS peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le Client par un avertissement en ligne et/ou de porter ses modifications dans les conditions générales en ligne. Dans cette hypothèse, le Client peut, en dérogation à l'article 11, résilier le contrat dans un délai de trente jours à compter de l'entrée en vigueur de ces modifications.

ARTICLE 16 : DISPOSITIONS GENERALES

16.1. Divisibilité

La nullité d'une des clauses des CGV, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une Juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses des CGV, qui garderont leur plein effet et portée. Dans ce cas, les Parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des CGV.

16.2. Intitulés

Les intitulés des articles des CGV ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

16.3. Conditions particulières et Annexes

Les conditions particulières et éventuelles annexes sont incorporées par référence aux CGV et sont indissociables desdites CGV. L'ensemble des documents incorporés au présent contrat par référence peut être consulté par le Client aux adresses indiquées sur le Site Internet. Ces documents sont en outre sujets à modifications ou évolutions.

16.4. Communications

Pour tout échange d'informations par courrier électronique, la date et l'heure du serveur de LWS feront foi entre les Parties. Ces informations seront conservées par LWS pendant toute la période des relations contractuelles.

Toutes les notifications, communications, mises en demeure prévues par les CGV seront réputées avoir été valablement délivrées si elles sont adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :

- Pour LWS : 10 rue Penthièvre 75008 Paris,
- Pour le Client : à l'adresse postale et/ou e-mail qu'il a fourni à LWS

16.5. Publicité et promotion

LWS pourra à l'occasion de publicité, manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des services fournis au Client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou sa plaquette.

ARTICLE 17 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de litige avec un client non considéré comme consommateur au sens du Code de la Consommation, compétence expresse et exclusive est attribuée au Tribunal de Commerce de Paris (France), nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie, y compris pour les mesures d'urgence, conservatoires en référé ou sur requête.

ARTICLE 18 : LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par la loi française, à l'exclusion notamment des dispositions de la Convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.

Le simple fait de réserver en ligne vaudra acceptation pleine et entière des présentes Conditions.

Ces conditions sont valables pour tous les sites de vente gérés par LWS.